

3. CONTEXTE

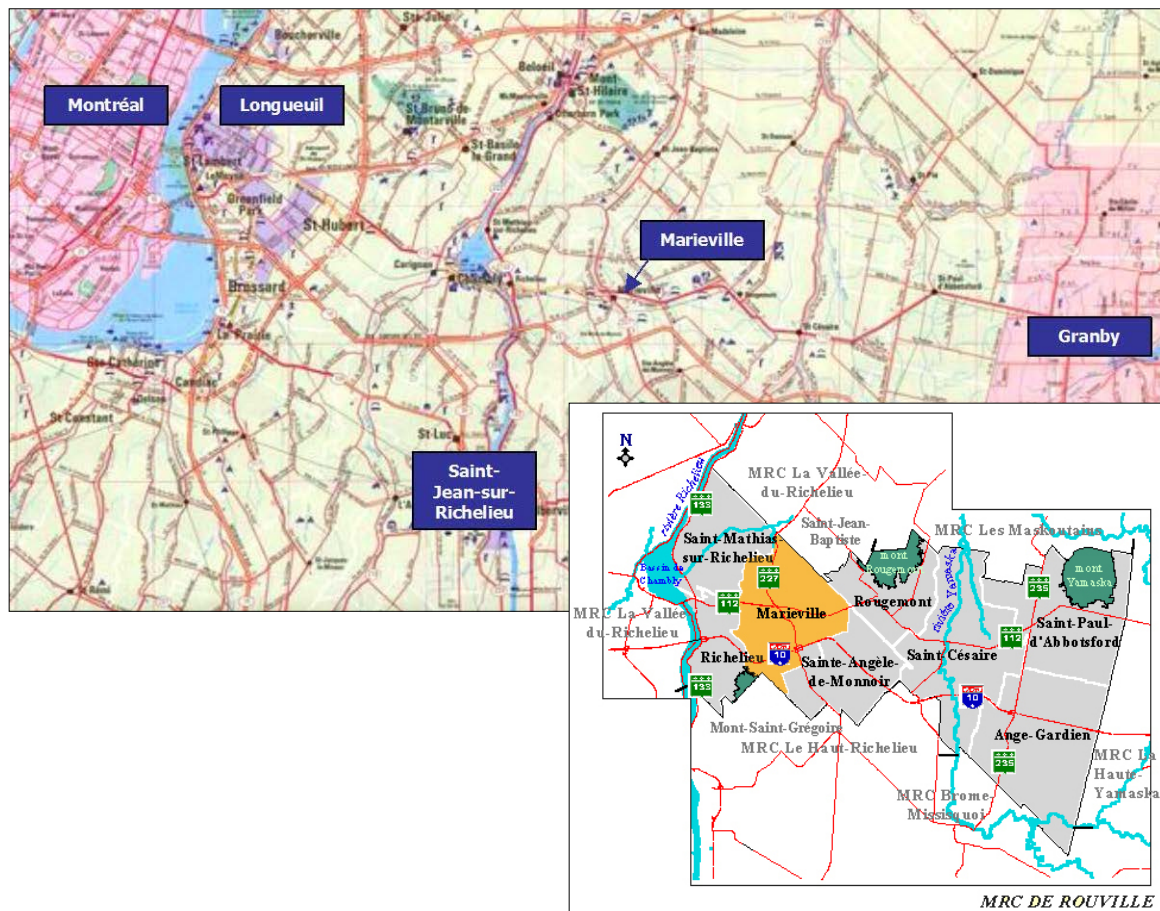
3. CONTEXTE

3.1 Généralités

La nouvelle Ville de Marieville est issue du regroupement de la municipalité de Sainte-Marie-de-Monnoir, fondée en 1855 et de la Ville de Marieville, fondée en 1858, suite à l'adoption du Décret 644-2000, le 14 juin 2000. Localisée sur la Rive-Sud à environ quarante (40) kilomètres de Montréal, elle constitue une des huit municipalités de la MRC de Rouville et est adjacente à la Ville de Richelieu à l'ouest ainsi qu'aux municipalités de Saint-Mathias-sur-Richelieu au nord-ouest, de Saint-Jean-Baptiste (MRC La Vallée-du-Richelieu) au Nord, de Rougemont à l'est, de Sainte-Angèle-de-Monnoir au sud-est et de Mont-Saint-Grégoire (MRC Le Haut-Richelieu) au sud.

Située entre deux corridors routiers majeurs (autoroute 10 et route 112), la Ville est d'une superficie de 64,25 kilomètres carrés. La route 227, qui relie ces deux corridors routiers majeurs traverse le territoire dans l'axe nord-sud. La Ville est constituée d'une agglomération urbaine localisée au centre d'un milieu agricole. Deux ruisseaux (Barré et Saint-Louis) traversent également le territoire de la Marieville.

Localisation de Marieville



Par la proximité de la région métropolitaine de Montréal et par la configuration du réseau routier et autoroutier, les municipalités de la MRC de Rouville vivent une forme de dépendance commerciale et institutionnelle avec les agglomérations voisines telles que Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu, Longueuil et l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal.

Depuis plusieurs décennies, l'ancienne Ville de Marieville, entièrement enclavée dans le territoire de l'ancienne Municipalité de Sainte-Marie-de-Monnoir, avait la population la plus importante au sein de l'ensemble des municipalités de la MRC de Rouville. La présence d'une concentration de commerces et services à l'intérieur de son territoire favorisait la convergence de la population environnante vers ce pôle de services. De son côté, l'ancienne Municipalité de Sainte-Marie-de-Monnoir possédait un périmètre d'urbanisation développé en relation avec le débordement urbain du pôle central de la Ville de Marieville. Le rôle de pôle économique et de services de Marieville à l'intérieur de la MRC de Rouville s'est cependant affaibli par le développement graduel et la concurrence de certaines autres municipalités environnantes telles que Richelieu, Saint-Césaire et Saint-Mathias-sur-Richelieu.

Le regroupement des deux municipalités rallie ainsi les forces complémentaires de chacune d'entre elles et confère plus de pouvoir pour renforcer le rôle de pôle régional qu'est appelé à jouer la nouvelle Ville. Il est donc extrêmement important que la nouvelle Ville de Marieville se positionne rapidement au niveau régional pour prendre la place qui lui revient. Ce positionnement doit faire l'objet d'une planification réfléchie et cohérente.

Les grandes orientations d'aménagement et de développement du plan d'urbanisme permettront à la Ville de Marieville de soutenir la stratégie régionale de développement économique et de création d'emplois. La Ville entend donc participer à la mise en œuvre du plan d'action du Centre Local de Développement "Au Cœur de la Montérégie" ainsi qu'à la mise en œuvre de la planification stratégique de la MRC de Rouville de façon à renforcer le rôle de pôle socio-économique de son noyau urbain et par conséquent, contribuer à l'essor de l'ensemble du territoire régional.

Par ailleurs, la Ville de Marieville est identifiée comme le pôle régional de services et d'équipements localisé sur le territoire de la MRC de Rouville au SADR entré en vigueur le 12 mai 2015. À ce titre, en vertu des attentes gouvernementales en matière de développement, la MRC doit orienter le développement urbain à l'intérieur des périmètres d'urbanisation de son territoire en accordant la priorité à celui de la Ville de Marieville. Aussi, la vision du développement de la Ville à compter de 2016 doit être ajustée en tenant compte de cet élément. (*Article 2.4, règlement 1065-6-17*)

3.2 Profil démographique et socio-économique

L'analyse du profil démographique et socio-économique de la Ville de Marieville constitue un élément important de l'harmonisation des plans d'urbanisme puisqu'elle permet de dégager

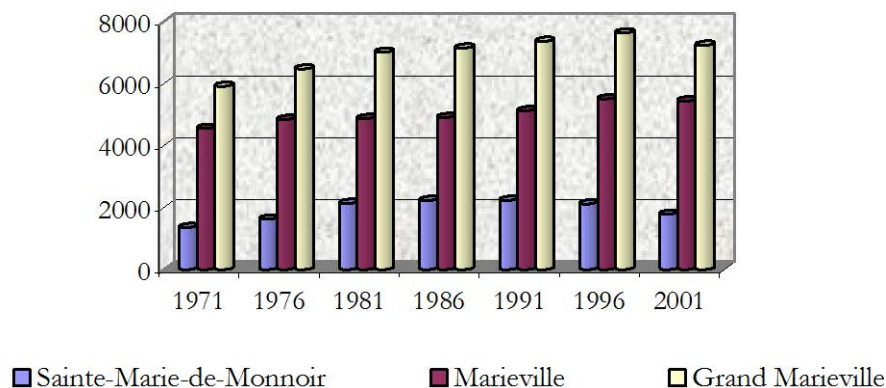
les enjeux reliés à l'évolution des populations. Seuls les éléments apparaissant les plus pertinents dans le contexte d'un plan d'urbanisme ont été retenus. Bien que résumés à la forme la plus simple, ils permettent néanmoins de dégager une appréciation suffisamment détaillée de la problématique de l'évolution démographique et socio-économique de la Ville.

Comme le démontre les graphiques suivants, la population du Grand Marieville (Marieville et Sainte-Marie-de-Monnoir) a connu une croissance relativement faible au cours des dernières décennies passant de 7 016 habitants en 1981 à 7 240 en 2001, ce qui constitue une augmentation de 3,2 % tandis que la moyenne régionale est de 18,4 % pour la même période. De plus, la population a diminué de 396 personnes entre 1996 et 2001, ce qui représente une baisse de 5,2 % en cinq ans. Par conséquent, le poids démographique du Grand Marieville dans la MRC de Rouville n'a cessé de diminuer, passant de 27,7 % en 1981 à 24,1% en 2001. Les données plus récentes relatives au poids démographiques du Grand Marieville dans la MRC de Rouville sont cependant biaisées par le transfert de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste vers la MRC de La Vallée-du-Richelieu et par conséquent, la modification des limites de la MRC de Rouville.

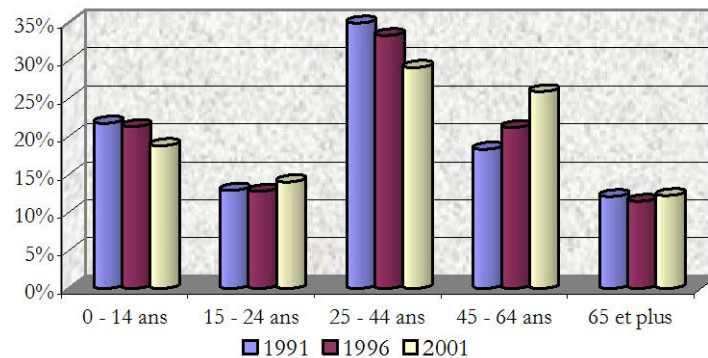
Évolution de la population et du poids démographique Marieville et MRC de Rouville (1981-2001)

	1981	1986	1991	1996	2001
Marieville	7016	7148	7368	7636	7240
MRC de Rouville	25331	25989	28491	30177	29980
Poids démographique	27,7%	27,5%	25,9%	25,3%	24,1%

Évolution de la population Ville de Marieville (1971-2001)



Répartition de la population par groupe d'âge Ville de Marieville (1991-2001)



La répartition de la population de Marieville par groupe d'âge a connu une variation significative entre 1991 et 2001. De façon générale, l'évolution de la structure d'âge démontre que la population est vieillissante. Ainsi, la part des 0-14 ans n'a cessé de diminuer, passant de 22% en 1991 à 19% en 2001. Durant la même période, la proportion des 15-24 ans a augmenté d'un peu plus d'un point de pourcentage pour se chiffrer à 14% en 2001. La classe d'âge 25-44 ans a subi une forte diminution de sa part relative, passant de 35% à 29%. Cependant, le vieillissement observé s'est principalement fait par l'augmentation de la cohorte des 45-65 ans, qui est passée de 1 355 personnes en 1991 à 1 875 en 2001, soit une hausse de plus de 7% de sa part dans l'ensemble de la population. Par ailleurs, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus est resté stable sur la période. Ainsi, cette classe d'âge représentait 12% de la population de Marieville en 2001.

Selon les prévisions de l'Institut de la Statistique du Québec, la tendance au vieillissement s'amplifiera d'ici 2011 puisque la part des 0-14 ans diminuera de 21,3% à 16,7%. Parallèlement, la proportion de personnes âgées de 60 et plus augmentera pour atteindre 21,8%. Cette classe d'âge représente actuellement 15,4% de la population Marievilloise.

La population accorde de plus en plus de temps aux loisirs et à la pratique d'activités liées à la nature, au plein air, etc. Parmi celles-ci, la marche et le cyclisme ont connu une forte hausse et sont pratiqués par tous les groupes d'âge. En ce sens, la Ville devra tenir compte de l'ensemble des facteurs socio-économiques dans le rajeunissement de ses équipements et dans le développement d'activités récréotouristiques.

Par ailleurs, l'analyse des prévisions démographiques nous permet d'anticiper un accroissement modéré de la population de Marieville. Ainsi, le nombre de ménages passerait de 2 929 en 1996 à 3 225 en 2016, soit une augmentation de 296 ménages pour cette période. Afin de combler les besoins en espace urbain pour cette nouvelle population, 53 hectares de terrain devront être disponibles. Or, on retrouve actuellement 112 hectares de terrains à développer à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. L'offre permettra donc de

répondre adéquatement à la demande sans que les autorités municipales aient à amputer la zone agricole.

**Évolution des besoins en espace urbain
à l'intérieur du périmètre d'urbanisation pour 2011 et 2016
Marieville et MRC de Rouville**

	2011			2016		
	Marieville	MRC de Rouville	Poids de Marieville dans la MRC	Marieville	MRC de Rouville	Poids de Marieville dans la MRC
Prévision du nombre de ménages	3 102	13 013	23,8 %	3 225	13 026	24,8 %
Variation du nombre de ménages	242	1 253	19,3 %	400	1 671	23,9 %
Indice de consommation d'espaces (m ²)	1 313	-	-	1 313	-	-
Besoins en espace (ha)	32	175	18,3 %	53	235	22,6 %
Superficie disponible (ha)	112	478	23,4 %	112	360	31,1 %
Superficie à soustraire de la zone agricole	0	136,2	-	0	102,5	-

Sources : Ville de Marieville
Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Rouville